

PV de l'Assemblée Générale du 21 mars 2024, portant sur l'exercice 2023

En ouverture de cette A.G., l'EGPE accueille la présidente de l'UDAF, Madame Véronique DESMAIZIERES qui, accompagnée de Monsieur Xavier CARO, directeur général de l'UDAF, adresse ses plus vifs encouragements à l'EGPE pour ses actions humaines, généreuses et efficaces menées auprès des familles. Tous deux soulignent le rôle sociétal important joué par notre association. L'EGPE remercie Madame DESMAIZIERES de sa présence tout au long de cette A.G.

Puis les adhérents de l'EGPE ont été vivement intéressés par la présentation des projets européens faite par Anaïs FERNANDEZ et Alice PERNOT de l'association E-Seniors. Il est envisagé une collaboration pour l'année 2024-2025 entre E.Seniors et l'EGPE autour d'un projet européen.



Assemblée générale ordinaire de l'EGPE

Le 21 mars 2024 à 14h00, les adhérents de l'Association de l'Ecole des Grands-Parents Européens (EGPE) se sont réunis à la Maison des Associations, 4, rue Amélie, 75007 Paris, en Assemblée Générale Ordinaire portant sur l'exercice 2023, sur convocation de la Présidente, Régine FLORIN. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les adhérents présents à l'Assemblée, mentionnant les noms de celles et ceux ayant donné un pouvoir. L'Assemblée était présidée par Régine FLORIN, Présidente de l'association, 34 adhérents membres étaient présents et 26 pouvoirs avaient été donnés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts de l'EGPE.

L'ordre du jour était le suivant :

Exercice 2023 : rapport moral, vote ; présentation des comptes de l'exercice 2023, vote ; rapport d'activités de l'exercice 2023, vote. Vote du quitus aux administrateurs ; élections au Conseil d'Administration ; discours d'orientation, vote.

La Présidente précise que l'ensemble des documents a été envoyé par mail aux adhérents avant l'A.G. et que des exemplaires imprimés sont à disposition des présents.

La présidente donne lecture du rapport moral où elle fait mémoire du deuil de Jacqueline MAGNIN, bénévole dévouée à l'accueil de l'EGPE. Elle souligne le rôle fondamental joué par les bénévoles investis au sein de l'EGPE et remercie les institutionnels qui ont apporté leur soutien financier pour cet exercice écoulé puis elle soumet ce rapport au vote de l'A.G. **Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

▪ Le trésorier de l'association présente le rapport financier en faisant au préalable remarquer que l'activité TRICOTEZ CŒUR s'est séparée de l'EGPE lors de la dernière A.G. Les comptes 2023 présentés ne portent donc que sur la seule activité EGPE. Il souligne des dépenses en augmentation de 7% par rapport à 2022 car le nombre d'activités de l'EGPE s'est accru mais fait également remarquer que les recettes sont en forte augmentation grâce aux dons et adhésions mais surtout grâce aux subventions obtenues ce qui permet de dégager un résultat positif de l'exercice 2023. **Le rapport est soumis au vote de l'A.G. et adopté à l'unanimité.**

▪ Les différents responsables des activités proposées par l'EGPE présentent à tour de rôle le bilan 2023 de leur action : l'accueil, l'administration, la ligne d'écoute Allo Grands-Parents, la médiation intergénérationnelle, le groupe de parole "aujourd'hui grands-parents", les Ateliers de langage, les Cafés des grands-parents, les Babalias, le café-actualités et le club-lecture, les ateliers-philo et ateliers d'écriture, la commission "Et Maintenant. Grands-Parents, Petits-enfants, unis pour la

planète", le site internet et les réseaux sociaux.

Le rapport d'activités de l'exercice 2023 est adopté à l'unanimité.

Il est alors procédé à l'élection des membres du conseil d'administration :

2 membres du conseil d'administration arrivent en fin de mandat et sollicitent le renouvellement de celui-ci :

Régine FLORIN ; **élue à l'unanimité**

Maguy PORTAL ; **élue à l'unanimité**

Daniel MUCKENHIRN, nouveau membre de l'association présente sa candidature ; **élu à l'unanimité.**

Les autres membres du conseil d'administration Françoise PESKINE ; Vincent COLMET-DAAGE, Annick RANDJIA, Catherine CAULLIEZ, Macha SINEGRE, Nicole JOZWIAK, Joël MILLER, **confirment continuer d'assurer leur mandat.**

Discours d'orientation 2024/2025 présenté par la Présidente à l'Assemblée :

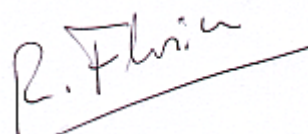
Le 10 mai 2024 l'EGPE va avoir 30 ans. Nous fêterons cet anniversaire le samedi 23 novembre 2024 après-midi, à la mairie Paris 15^{ème} lors d'un événement qui, enrichi des travaux que nous menons depuis deux ans via notre démarche d'Observatoire, permettra de fixer à l'EGPE des objectifs de réflexions et d'actions pour les années à venir.... tout en célébrant cet anniversaire de façon festive.

Qui dit grands-parents dit "solidarités intergénérationnelles". Ainsi l'année 2023 a-t-elle vu plus spécifiquement le déploiement de commissions créées en 2022 telles que les Cafés des Grands-Parents, les Babalias et la Commission "Et Maintenant. Grands-Parents, petits-enfants, unis pour la planète". Les autres activités de l'EGPE, telles que les Ateliers de langage, ALLO GRANDS-PARENTS, la médiation, les entretiens psychologiques, les groupes de paroles, le café-actualités, le club-lecture, les ateliers philo et ateliers d'écriture, les ateliers intergénérationnels, ont toutes fait preuve d'un dynamisme très apprécié des participant-e-s. Toutes ces preuves de solidarité ancrent l'EGPE dans les réalités sociales et sociétales actuelles et sont autant de signes apportés à la société afin qu'elle prenne conscience de l'importance du rôle des grands-parents.

2022 et 2023 ont également été deux années où l'EGPE a vécu "dans" et "hors les murs" à la rencontre de tant de partenaires, de tant d'associations, de tant d'acteurs de tout âge qu'elle est maintenant un peu plus un partenaire à part entière du paysage parisien et national. Il s'agit de maintenir ce cap et de développer encore plus cette identité.

Une grande satisfaction a été de constater que le décroisement des bénévoles investis dans l'animation des activités s'est fait et que nombreuses ont été les occasions de "faire famille EGPE" ensemble, apprenant ainsi à mieux nous connaître et développant pour environ une soixantaine de bénévoles un vrai sentiment d'appartenance à la famille "EGPE" tant il est vrai que nous œuvrons chacune et chacun afin d'affirmer haut et fort le rôle fondamental des grands-parents au sein des solidarités intergénérationnelles.

A Paris, le 4 avril 2024,
Régine FLORIN, Présidente de l'EGPE



PV du Conseil d'administration constitutif du 21 mars 2024

Le 21 mars 2024 à 17h, à l'issue de l'A.G. ordinaire, s'est tenu le Conseil d'administration constitutif avec les administrateurs élus.

3

Absente excusée : Armelle LE BIGOT-MACAUX, présidente d'honneur.

Le conseil d'administration constitue le bureau :

- | | |
|--|---------------------------|
| - Présidente : Régine FLORIN | élue à l'unanimité |
| - Vice-Présidente : Françoise PESKINE | élue à l'unanimité |
| - Trésorier : Vincent COLMET DAAGE | élu à l'unanimité |
| - Trésorier-adjoint, Daniel MUCKENHIRN | élu à l'unanimité |
| - Secrétaire de l'association : Annick RANDJIA | élue à l'unanimité |

Les autres membres du conseil d'administration sont :

- Catherine CAULLIEZ,
- Nicole JOZWIAK,
- Joël MILLER,
- Maguy PORTAL,
- Macha SINEGRE.

Armelle LE BIGOT-MACAUX est renommée dans ses fonctions de présidente d'honneur ;
Elyette JOUBERT est renommée dans ses fonctions de vice-présidente d'honneur.

La séance est levée à 17h10.

A Paris, le 4 avril 2024,
Régine FLORIN, Présidente de l'EGPE

